Envoyé en préfecture le 17/10/2022
Reçu en préfecture le 17/10/2022
Affiché le
ID : 033-213303126-20220930-2022_09_30_004-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL – vendredi 30 septembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le trente septembre à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Ville de Parempuyre, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Béatrice de FRANÇOIS, Maire.

- Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 29
- Nombre de Conseillers présents : 22
- Nombre de Conseillers absents : 7
- Nombre de procurations : 5
- Date de la convocation du Conseil Municipal : vendredi 23 septembre 2022

Monsieur Jean François Bric a été désigné secrétaire de séance.

NOMS - Prénoms	Présents	Excusés	Non Excusés	Procuration à :
de FRANÇOIS Béatrice	X			
PONS Annie	X			
PIALLEPORT Thierry		X		SAUX Brigitte
TURBÉ Roselyne	X			
DERVIEUX Benjamin	X			
SAUX Brigitte	X			
VERDIER Marc	X			
FLOIRAC Nicole	X			
VALLEJO Annie	X			
DEL-POZO Irma	X			
BRIC Jean-François	X			
GUILBAULT Nicky		X		PONS Annie
VINCE Bernard	X			
DURAND Catherine	X			
BREGILLE Jean-Luc		X		DELPLANQUE Emmanuel
MARTINEZ-CAZABAT Fabienne	X			
SEINTIGNAN Jean-Michel			X	
DELPLANQUE Emmanuel	X			
LUTARD Sandrine	X			
ROZE Benjamin	X			
DUPUY Pauline		X		DERVIEUX Benjamin
GREILH Jean-Philippe			X	
LALANNE Nicole	X			Arrivée à 18h40
FARTHOUAT Jean-Marc	X			
LAGARRIGUE Henri	X			
PIGEAT Stéphane	X			
DOS SANTOS Roméo		X		LAGARRIGUE Henri
AMRA Julia	X			
CHARTIER Marie-Laetitia	X			

Envoyé en préfecture le 17/10/2022
Reçu en préfecture le 17/10/2022
Affiché le
ID : 033-213303126-20220930-2022_09_30_004-DE

DEL.2022.09.30 – 004 : Modification du tableau des effectifs communaux

Vu le Code général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3 ;

Vu l'avis favorable de la Commission Finances/Ressources Humaines du 22 septembre 2022 ;

Il est demandé au Conseil Municipal :

- d'approuver la modification du tableau des effectifs communaux, en créant :
- un poste de technicien principal 2° classe,
- un poste de conseiller en économie sociale et familiale,

Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,
Pour : 27
Contre : 0
Abstention(s) : 0

Décide

- d'approuver la modification du tableau des effectifs communaux, en créant :
- un poste de technicien principal 2° classe,
- un poste de conseiller en économie sociale et familiale.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

MAIRIE DE PAREMPUYRE 33 (Gironde)

Fait et délibéré à Parempuyre,
Le 30 septembre 2022

Béatrice de FRANÇOIS
Maire de Parempuyre